|  |
| --- |
| **QUITTANCE ET TRANSACTION** |
| **ENTRE :****ET** | *Demandeur 1* et*Demandeur 2*(ci-après collectivement les « Demandeurs »)*Défenderesse  1*(ci-après la « Défenderesse ») |

**ATTENDU QUE** les Demandeurs \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(*détails circonstances et blessures*).

**ATTENDU QUE** les Demandeurs réclament de la Défenderesse des dommages et des prestations au montant $\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, devant la Cour de \_\_\_\_\_\_\_, du district judiciaire de Montréal, dans le dossier portant le numéro 500-\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;

**ATTENDU QUE** la Défenderesse a contesté la demande des Demandeurs;

**ATTENDU QUE** les parties souhaitent régler le présent dossier à l’amiable, sans admission de responsabilité de part et d’autre.

**EN CONSIDÉRATION DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante des présentes;
2. La Défenderesse s’engage à payer aux Demandeurs la somme totale de \_\_\_ 000 $ en capital, intérêts et frais, plus taxes, par le biais d’un chèque fait au nom de *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*, remis dans les 21 jours de la date de signatures des présentes;
3. En considération de ce qui précède, les parties se donnent mutuellement quittance finale, complète, définitive et totale et renoncent à tout droit, action, plainte, recours, demande, dommage ou réclamation de quelque nature que ce soit, l’une à l’encontre de l’autre, ainsi qu’à l’encontre de leurs dirigeants, actionnaires, administrateurs, officiers, employés, mandataires, ayants droit, ayants cause ou autres représentants, pour toute réclamation ou cause d’action découlant directement ou indirectement des faits et documents allégués ou communiqués entre les Parties se rapportant au litige et des allégations contenues aux procédures du dossier de Cour numéro 500-\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_;
4. La présente entente est conclue sans admission de quelque nature que ce soit, sans préjudice et aux seules fins d’en arriver à un règlement à l’amiable. Elle ne pourra servir de précédent et ne pourra être déposée devant quelque tribunal que ce soit, sauf pour son exécution et à moins d’y être contraint par la Loi;
5. Concurremment à la signature des présentes, les parties s’engagent à signer un Avis de règlement hors Cour qui sera déposé au dossier de la Cour;
6. En considération de la présente transaction, les parties s’abstiendraient de tenir tout propos diffamatoire et/ou injurieux à leurs égard, incluant à leur employé(s), administrateurs et représentants;
7. Il est également entendu que la présente instance sera suspendue jusqu'à complétion et respect des actes prévus aux présentes;
8. La présente Quittance et transaction constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivants du *Code civil du Québec*. Elle est souscrite sans admission de part et d’autre et ne peut être invoquée par les parties aux présentes autrement qu’à cette fin et demeurera confidentielle entre les parties;
9. Les parties reconnaissent avoir lu les présentes, en avoir compris la portée et l’étendue, avoir bénéficié des services d’un conseiller juridique et reconnaissent que la présente Quittance et Transaction représente fidèlement l’expression de leur volonté et de leur choix librement exprimés, sans contrainte ni pression d’aucune sorte;

**EN FOI DE QUOI, LES PARTIES AUX PRÉSENTES ONT SIGNÉ À :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| À Montréal le \_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_\_ 20\_\_ |  | À Montréal le \_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Demandeur 1 |  | Demandeur 2 |

|  |  |
| --- | --- |
|  | À Montréal le \_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_\_ 20\_\_**DEFENDERESSE 1** |
|  | Par :  |